



Bulletin d'informations
novembre 2019 à février 2020

N°18

LE VILLAGE DÉVELOPPE SON HABITAT



HAUDIVILLERS

SOMMAIRE

État civil -----	4	Notre Village -----	22
		- Cartes postales anciennes	
Retour conseils municipaux -----	5	Cadre de vie -----	23
- 19 décembre 2019		- Vive le cinéma rural !	
Les mots des associations -----	6	Vie Pratique -----	23
- Club Sportif de Haudivillers		- Information Sécurité Routières	
- «Nos enfants d'abord»		- Inscriptions rentrée scolaire 2020	
- Odi-Jeun		- Adresse CPAM Oise	
- Club du 3° Age «Les Rencontres»		- Le Pass BAFA ou BAFD	
- Harmonie Haudicœur			
- Haud'Histoire			
- HaudiCom			
Aménagements -----	12	Environnement -----	26
- Poursuite des travaux à la mairie		- L'eau potable dans notre commune	
- Remplacement des portes des garages communaux		- Des aigrettes à Haudivillers	
- L'antenne Orange		- Focus sur la gestion différenciée	
Sécurité -----	14	Divers -----	30
- La brigade numérique		- Recette : Champignons farcis au beurre de noisette	
- La mare de la Grande Rue		- La canicule ...	
- Des actes d'incivilité		- Forte chaleur	
		- Dictons picards par François Beauvy	
Évènements -----	15	Jeux -----	32
- La commémoration du 11 novembre		Numéros utiles -----	34
- Deux chœurs et une harmonie		Calendrier manifestations -----	35
- Le marché de Noël			
- Haudivillers s'illumine			
- Le colis des aînés			
- L'arbre de Noël des enfants			
- La cérémonie des vœux du Maire			
Le coin des enfants -----	20		
- La semaine du goût des GS/CP et CP/CE1			
- La semaine du goût dans la classe des Petits/Moyens			
- Le ciné rural			
- Le goûter de Noël			

Permanences de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi	9h à 12h
Jeudi	9h à 12h et 16h à 19h
M. Le Maire	17h à 19h
Vendredi	9h à 12h et 17h à 18h
Samedi (1er et 3ème du mois)	9h à 12h



Tél : 03 44 80 40 34
Mail : mairie-haudivillers@wanadoo.fr
Site internet : <http://haudi.fr/>



Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h00 et fermée durant les vacances scolaires.

LE MOT DU MAIRE

Nous voilà déjà en mars 2020. Comme vous le savez les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Lors de la cérémonie des vœux le 16 janvier dernier, j'ai annoncé que cette cérémonie est avant tout un moment de rencontre et de convivialité qui permet de faire le bilan de l'année passée et d'annoncer les orientations, les projets pour la nouvelle année. Or, soumis au droit de réserve avant les élections, je n'ai pas présenté nos projets pour 2020. Je peux néanmoins vous parler brièvement de nos réalisations en 2019.



En matière de défense incendie, la réhabilitation de deux mares en complément de l'implantation des trois réserves incendies souples, permettant ainsi de débloquer enfin les permis de construire, donc de relancer de nouvelles constructions, et aussi, le renouvellement indispensable de l'échelle du château d'eau, grâce à la participation financière de notre député.

Dans le domaine « cadre de vie », l'aménagement de la place communale avec la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants, création d'un city stade. Une antenne Orange sera implantée prochainement pour une meilleure couverture de téléphonie portable indispensable sur le secteur. Je tiens à remercier la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le Département, la Région, (malgré son éloignement, à Lille, elle dispose d'un bureau à Clermont; nous n'avons jamais fait appel au soutien de la Région, mais je pense que certains sujets traités par la Région vont dans les mois et les années à venir intéresser notre commune) et l'Etat, pour leur soutien tant financier que technique. Sans eux, certains projets ne pourraient pas voir le jour.

Nous avons lancé en fin d'année des études primordiales pour le Plan Local d'Urbanisme qui sera une réflexion sur l'avenir de notre village et aussi pour l'église afin de sécuriser et embellir cet édifice, partie intégrante du patrimoine de Haudivillers.

Comme je vous l'ai signalé précédemment, je ne parlerai pas des projets de ma future équipe présentés lors de la campagne électorale.

Pour tout le travail accompli depuis 2014, je tenais à remercier l'ensemble de l'équipe municipale. Merci pour le temps consacré à la commune, pour l'investissement de ses membres au quotidien pour le bien de tous les administrés.

Depuis 2014, nous avons travaillé dans une ambiance conviviale. L'organisation des différentes manifestations de la commune s'est toujours faite dans la bonne humeur grâce au travail d'équipe des membres du Conseil et des nombreux bénévoles. Merci aussi à tous les participants, notamment lors de la fête communale, des séances du ciné rural et du marché de Noël. Ces manifestations connaissent un véritable succès.

Durant ces six années, nous avons réalisé nos objectifs sans augmenter les impôts et sans recours aux emprunts.

Je souhaite remercier particulièrement tous ceux qui œuvrent pour faire de notre village un lieu agréable pour vivre ensemble.

Je commencerai par remercier les agents administratifs et techniques de la commune et du SIRS qui travaillent pour la bonne marche, l'entretien et l'embellissement de notre village, le personnel des écoles qui dispense à nos enfants un enseignement de qualité.

Je remercie l'Harmonie HaudiCoeur pour sa participation à toutes les cérémonies. Par leurs concerts, les musiciens contribuent à l'animation du village.

Les pompiers du CPI, pour leurs nombreuses interventions dans la commune, au service de la population. Je les félicite aussi pour l'organisation du trail annuel qui aura d'ailleurs lieu cette année le 10 mai avec une prévision de 400 participants.

Le Club Sportif de Haudivillers qui permet à de nombreux jeunes de pratiquer le football, de s'épanouir avec des éducateurs qui leur inculquent des valeurs de respect de l'adversaire et de tolérance.

Merci aux associations, une douzaine dans la commune, qui apportent bonheur, convivialité et dynamisme. Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur personne pour faire de notre village un endroit dynamique où il fait bon vivre ensemble.

Pour conclure, je vous remercie, Haudivilloises et Haudivillois, car c'est grâce à vos actions, votre dévouement, que notre village est ce qu'il est. Je vous remercie personnellement pour votre implication dans la vie de la commune, chacun selon ses disponibilités et ses compétences.

Le Maire,
Sylvain FRENOY

Les encouragements de M. André GAUTRAUD et son épouse

M. André GAUTRAUD a œuvré en qualité de maire à Haudivillers de 1971 à 1995. Avec son épouse, ils sont domiciliés à Beauvais depuis de nombreuses années mais sont encore, tous deux, très à l'écoute de la vie de notre village à travers la lecture attentive de notre bulletin municipal.

Chaque année, ils envoient un don spontané à l'association qui assure la rédaction du bulletin et ne manquent pas de nous adresser des encouragements chaleureux.

Nous tenions à leur adresser toutes nos meilleures pensées.

(Vous pouvez retrouver leur interview dans le bulletin n°7)

L'équipe de rédaction du bulletin municipal

ÉTAT CIVIL

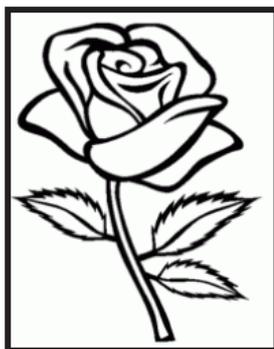
NAISSANCES

Léonie, Sylvie, Elisabeth LECLERCQ
née le 25 novembre 2019

Soann TRANNOY
né le 12 décembre 2019

Thiago, Pascal, Jean-Claude BACHIMONT
né le 5 février 2020

Toutes nos félicitations aux heureux parents



DÉCÈS

Mme Nicole DIXIMUS
décédée le 2 novembre 2019

Toutes nos condoléances aux familles

Nous déplorons le décès de

M Gérard DELAMARE, décédé le 3 janvier 2020
M Bernard GLACET, décédé le 9 février 2020

Toutes nos condoléances aux familles

RETOUR CONSEILS MUNICIPAUX

Synthèse du Conseil municipal du 19 décembre 2019

1 – Décision modificative n°1/2019 du budget communal

Le Conseil Municipal –CM- a voté le budget de la commune lors de sa réunion du 12 avril 2019. Il est nécessaire de faire quelques ajustements budgétaires.

Cf. tableau dans le compte-rendu –CR- complet sur le site de la mairie : <http://haudi.fr>

2 – Demandes de subventions au CD de l'Oise

Le CM peut présenter au Conseil Départemental –CD- de l'Oise des dossiers de travaux d'investissement qui pourraient être subventionnés. Un dossier sera confirmé et pour lequel il n'y a pas obligation d'une nouvelle délibération du CM : étude du diagnostic du captage d'eau potable de 5 448 € sur un total de 16 160 € H.T.

Trois dossiers pourront tout de même faire l'objet d'une demande de subvention (travaux de restauration et de valorisation de l'église, Plan Local d'Urbanisme, et extension du cimetière)

2.1) Travaux de mise en sécurité de l'église

Les travaux consistent en la mise en sécurité de l'édifice ; Le plan de financement pourrait être : Subvention CD (50 %) : 43 500 € et part communale (50 %) : 43 500 €.

Approbation par le CM du lancement de ces travaux, de l'adoption du financement proposé et de la sollicitation du CD.

2.2) Plan Local d'Urbanisme

Le plan de financement pourrait être le suivant : Subvention CD (22.4%) = 7 400.00 € (dépense subventionnable à 37% plafonnée à 20 000 €) et part communale (77.6 %) = 25 600.00 €.

Approbation par le CM de l'élaboration du PLU, de l'adoption du financement proposé et de la sollicitation du CD.

2.3) Travaux d'extension du cimetière

Le plan de financement pourrait être le suivant : Subvention CD (37 %) : 20 594.46 € et part communale (63 %) : 35 066.24 €.

Approbation par le CM du lancement de ces travaux, de l'adoption du financement proposé et de la sollicitation du CD.

3 – Indemnité de receveur

M. Patrick DESCAMPS, nouveau receveur de la trésorerie de Beauvais municipale, a transmis une demande d'indemnités de conseil et d'assistance auprès de la collectivité. Le CM a la possibilité de moduler le versement de ses indemnités entre 0 et 100%, en fonction des prestations demandées et réalisées. Pour information, le montant des indemnités s'élevait pour l'année 2018 à 179,39 €.

Le CM est favorable (7 voix pour, 1 contre, 2 abstentions) à demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, à accorder l'indemnité de conseil au taux de 25 % par an et que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

4–Révision des statuts du SIRS Fouquerolles–Lafraye-Haudivillers

Avec la fermeture d'une classe à Haudivillers et le transfert des services périscolaires et de restauration scolaire à la commune de LAFRAYE, il convient d'approuver la modification de ses statuts.

Le CM décide d'approuver la modification apportée aux statuts du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de Fouquerolles - Lafraye - Haudivillers ci annexés.

Cf. tableau dans le compte-rendu –CR- complet sur le site de la mairie : <http://haudi.fr>

5 – Modification des statuts du syndicat d'énergie de l'Oise

Le Syndicat d'Energie de l'Oise – SE60- propose de faire une modification statutaire visant à améliorer son organisation territoriale avec une offre de services fiabilisée et élargie en direction des communautés de communes, agglomération et communes adhérentes. Ces modifications portent principalement sur :

- une mise en conformité réglementaire de la compétence mise en souterrain ;
- une mise en conformité réglementaire de la compétence maîtrise de la demande en énergie ;
- la possibilité d'adhésion au SE60 des communautés de communes / agglomération, totalement ou partiellement incluses dans le périmètre du SE60. ;
- une refonte du découpage des Secteurs Locaux d'Energie suite à la disparition des cantons. Au total, le SE60 va passer de 40 à 16 secteurs locaux d'énergie ;
- un resserrement du nombre de délégués au comité pour une gouvernance plus agile.

Au total, le SE60 va passer de 211 à 121 délégués. Plus au maximum, 19 délégués EPCI.

Les évolutions relatives à la gouvernance ne seront applicables qu'à compter des prochaines élections municipales. Le CM décide à l'unanimité d'adopter le projet de statuts tel qu'annexé à la présente délibération.

Cf. tableau dans le compte-rendu –CR- complet sur le site de la mairie : <http://haudi.fr>

6 – Convention de délégation de la compétence eau potable avec la CAB

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit que le transfert de la compétence « eau potable » vers la CAB sera obligatoire à compter du 1er janvier 2020. L'organisation des services d'eau potable sur le territoire de la CAB se caractérise actuellement par la présence de 16 services d'eau potable : 7 communes, dont 2 sont exploitées en régie, et 9 syndicats, tous en délégation de service public, dont 2 sont intégralement dans le périmètre de la CAB.

Afin d'assurer la continuité du service d'eau potable et dans l'attente des orientations de l'étude de gouvernance relative à la prise de compétence eau potable, il est proposé de déléguer à chaque commune la compétence eau potable pour une durée de 18 mois.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention de délégation de la compétence eau potable avec la CAB (ci-annexée).

Pour plus de détails voir f. tableau dans le compte-rendu –CR- complet sur le site de la mairie : <http://haudi.fr>

7 – Rapport de la CAB sur l'assainissement non collectif

Avec l'adhésion de la commune à la CAB qui a la compétence assainissement, les maires ou les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale doivent communiquer à leur assemblée délibérante les différents rapports sur

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables en mairie ou sur le site internet <http://haudi.fr>

l'assainissement dont ils ont confié la compétence à la CAB. Le CM décide de prendre acte de la présentation du rapport annuel sur l'assainissement non collectif pour l'année 2018.

8 - Mise à jour du schéma de mutualisation 2014-2020 de la CAB

Avec le nouveau périmètre de la CAB (53 communes), le schéma de mutualisation de celle-ci a été mis à jour. Le CM en prend acte.

9 - Questions diverses

M. le Maire fait part d'un courrier de remerciement de Madame Anne-Marie AMIC pour le cadeau qu'elle a reçu pour ses 30 ans de présidence du club du 3ème âge.

Tour de table

M. Denis DEBRYE : évoque l'installation d'une machine à laver dans le local de l'agent d'entretien au sein de l'école.

M. Gabriel VIOT : signale que le point d'éclairage public au 17 rue de l'Église est très sombre. De plus, il demande si la commune pourrait renouveler ou compléter son parc d'illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Mme Martine RIVOLIER : souhaite que la non-conformité constatée pour une construction rue Emile Hainaut (ouverture d'une vue chez les voisins) fasse l'objet d'un courrier d'information au pétitionnaire avant signature de la déclaration d'achèvement de travaux.

LES MOTS DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Bonjour à toutes et à tous

Le 10 mai 2020 aura lieu la sixième édition de l'Haudi'Trail.

Pour cette nouvelle édition, nouveau point pour le départ et l'arrivée. L'Haudi'Trail quitte les Bosquets pour rejoindre la Place et sa salle des fêtes. Les parcours aussi changent : Le 10 km s'allonge de quelques centaines de mètres et le 17 km avec une belle boucle supplémentaire sur Coiseaux passera à 24 km.

Une marche de 10 km, ouverte à tous sans certificat médical voit le jour. Elle reprend le même parcours que la course mais dans un sens différent.

Les inscriptions peuvent se faire à l'avance sur le site : www.le-sportif.com ou au pire sur place le jour de la course avec le risque de ne plus avoir de place.

Les départs auront lieu à 9h00 pour le 24 km, 10h00 pour le 10 km et 9h15 pour la marche.

Tous les membres de l'organisation espèrent vous retrouver pour partager avec vous ce moment de sport.

Le Président de l'Amicale
Jean-Yves LEFRANCOIS



CLUB SPORTIF DE HAUDIVILLERS

Quelques infos sur le club de football de la commune.

Tout d'abord, je voulais remercier le conseil municipal pour le CITY STADE, cet espace sera beaucoup utilisé par nos jeunes sportifs.

Le tournoi annuel se déroulera les 12 et 13 juin 2020, ce sont 250 jeunes représentant quelques 20 équipes des clubs proches de HAUDIVILLERS.



Nous vous attendrons nombreux pour venir les encourager.

Le Président
Jim DELARUELLE



« NOS ENFANTS D'ABORD »

Depuis la rentrée des classes, l'association «Nos Enfants d'Abord» continue de mener à bien ses actions.

Grâce à l'investissement de ses membres et à la participation des parents, l'association a fait un don de 2 500 euros, soit 500 euros par classe. Cela permettra, entre autre, de financer les projets et les sorties scolaires.

Et pour continuer nos actions, nous vous proposons de venir faire la fête, le SAMEDI 28 MARS 2020 à la salle des fêtes de Lafraye pour une soirée festive animée par un DJ.

Ensuite, nous vous attendons très nombreux le SAMEDI 27 JUIN 2020 à Haudivillers pour découvrir le spectacle préparé par les enfants et les maîtresses.

Cette année, le thème de la kermesse sera le « Théâtre ».

Comme les autres années, après le spectacle, vous pourrez vous restaurer sur place. L'après midi, les enfants et leurs parents pourront s'amuser - différentes activités vous seront proposées (chamboule tout - jeux picards etc...)

Nous accueillerons avec plaisir les parents qui pourront nous aider à monter les installations le matin, tenir un stand l'après-midi ou aider au démontage le soir.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer à LA KERMESSE.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une très belle année 2020 !

Nos Enfants d'Abord

ODI-JEUN

L'association a tenu son assemblée générale le lundi 20 janvier à la salle Monique de l'Odéon à 20 h.

Deux nouveaux membres sont venus nous rejoindre, Mlle Cressent Justine et M. Dominik Damien, bienvenue parmi nous.

Après l'approbation des comptes, le bureau a été reconduit dans ses fonctions :

- Président : M. Clopier Jean-Paul
- Trésorière : Mme Demeyer Dorothée
- Secrétaire : M. Claude Anthony
- Secrétaire GV : Mme Siwek Evelyne.



L'association vous donne rendez-vous le lundi 13 avril 2020 pour la brocante organisée conjointement avec le club sportif.

Le Président,
Jean Paul CLOPIER

CLUB DU 3^oAGE " LES RENCONTRES "



En fin d'année 2019 l'Atelier Mémoire a fêté ses 21 ans d'existence.



Ces trois dernières séances sont illustrées par ces quelques photographies.



La dernière a été fêtée dignement et un magnifique cadeau a été remis aux organisateurs.



La remise des colis de Noël le 2 décembre 2019 a été très appréciée des adhérents.



Notre Assemblée Générale se tiendra comme à l'habitude dans la salle "Monique de l'Odéon" le lundi 9 mars à 16 h 45, nous vous y attendons nombreux.

À cette occasion, comme elle l'a fait savoir à maintes reprises, notre Présidente Anne-Marie AMIC ne se représentera pas à l'élection du Bureau.

Tous les membres du Bureau ainsi que tous les adhérents remercient Anne-Marie pour son bénévolat de quarante années d'animation et ses trente ans de présidence du Club

Le Bureau

HARMONIE HAUDICŒUR



L'année 2019 s'est achevée par la Sainte-Cécile, fête des musiciens où 5 récipiendaires ont été médaillés : Régis et Béatrice Rançon pour 50 ans de musique, Hubert Maillard pour 75 ans d'âge et 61 ans de musique, Bernard Debraine pour 35 ans de musique et Philippe Remy pour 5 ans de musique.

Lors de cette cérémonie, les musiciens qui ont rejoint l'harmonie en 2019 ont également été présentés. Il s'agit de Quentin, Capucine, Carine, Jean-Marie et Evelyne.

En ce début d'année 2020, l'Harmonie HaudiCoeur travaille assidûment son nouveau programme.

Tous les musiciens se sont également retrouvés samedi 15 février en la salle Monique de l'Odéon pour leur journée Musique. Accompagnés de certains musiciens de Bonneuil-les-Eaux, ils ont travaillé tous les morceaux du nouveau programme.

Déjà 20 ans que les musiciens de Crèvecœur-le-Grand et d'Haudivillers se sont regroupés pour former l'Harmonie HaudiCoeur.

Ces derniers seront heureux de vous faire découvrir leurs nouveaux morceaux lors des concerts de printemps qui auront lieu :

- Le Samedi 28 mars à 20h30 en la salle Monique de l'Odéon à Haudivillers
- Le Dimanche 5 avril à 15h30 dans la salle des fêtes de Crèvecœur-le-Grand.

Nous espérons vous voir nombreux.

Très belle année 2020 à toutes et à tous.

La secrétaire de l'Harmonie HaudiCoeur

HAUD'HISTOIRE

Quoi de neuf à Haud'Histoire ?

Nous avons entamé la confection de recueils regroupant nos 4 dernières expositions depuis 2016 :

- Les habitants d'hier et d'aujourd'hui
- A la découverte de la richesse humaine et environnementale
- Centenaire de l'armistice 1918
- Les métiers d'hier et d'aujourd'hui

Ces recueils seront prêts pour notre assemblée générale de cet été.

Ils seront remis gracieusement à nos adhérents, sinon vous les trouverez dans toutes les bonnes librairies d'Haudivillers. Nous reviendrons vers vous pour vous indiquer les modalités d'acquisition de ces ouvrages (prix, contacts,...)

A bientôt !

Contact : br.hummel@laposte.net



Le Président,
Bruno HUMMEL

Les ATELIERS COMPTINES MUSICALES

Depuis la mise en place, le 9 novembre dernier, des ateliers destinés aux enfants de 2 à 5 ans, ce sont 6 rencontres qui ont été préparées par Dominique HUGUET notre animatrice bénévole, détentrice d'un CAP « Petite enfance ».

Avec un démarrage tout en douceur, les enfants sont accueillis avec une collation, le samedi matin dans la salle multi-activités de l'école. Dans cet environnement adapté et aux couleurs chatoyantes, les enfants ont un réel plaisir à se retrouver.

Quelques adorables comptines sont suivies de chansons enfantines et parfois même, selon les séances, de petits temps musicaux où les enfants s'en donnent à cœur joie sur les quelques instruments dont nous disposons, voire sur le tambourin aimablement prêté par Thiméo de l'harmonie HaudiCoeur.

En projet pour une prochaine séance, la présence d'un musicien pour la découverte de véritables instruments...

Pour Noël, chaque enfant est reparti avec un petit gant en feutrine confectionné par Dominique, qu'ils ont pu accrocher dans le sapin.



C'est un véritable plaisir de voir le regard des enfants parfois concentré, parfois plus distrait - nous dirons plus rêveur- mais toujours rempli de bonne humeur ! Certaines séances se terminent par un temps de relaxation, d'autres par une danse qui accueille des rires et des moments de complicité largement partagés.

La plus belle récompense de notre engagement est le sourire des enfants heureux.

Merci Dominique !

L'ATELIER FLORAL du 25 janvier 2020



Le rendez-vous est pris à la salle Monique de l'Odéon, ce samedi 25 janvier, pour un atelier floral, animé par nos deux passionnées de fleurs et de plantes, Béatrice et Lysiane. Le thème choisi de cette nouvelle session est l'Amaryllis et la confection du contenant.

L'atelier commence par la décoration d'une boîte de conserve ronde. Lysiane et Béatrice expliquent comment orner, à partir de tissu, de jute, de feutrine rouge, de rubans et de sujets de décoration, ce qui va servir de pot. Ensuite, et après avoir décoré chacune son réceptacle, Béatrice présente cette fleur à haute tige dont le bouton est de couleur rouge. L'amaryllis est une fleur de toute beauté qui prospère à l'automne ou en hiver en intérieur. Après, le choix est large pour agrémenter, autour de deux amaryllis, la composition florale.

Lysiane et Béatrice montrent la façon d'insérer la mousse humide qui recevra les deux amaryllis, les différents feuillages et les objets de décoration choisis selon nos envies. Les conseils de nos deux animatrices permettent à chacune des participantes de réaliser sa composition. Leur aide est précieuse, car les idées ne viennent pas toujours tout de suite. Au final, tous les pots seront dissemblables et les compositions toutes aussi magnifiques.

Et comme c'est le mois de la galette « des reines », l'atelier se termine par la dégustation d'une galette frangipane, d'une autre garnie de compote aux pommes et d'un excellent gâteau à la pomme confectionnés par Marie-Laure et Brigitte.

Après ce moment de convivialité et d'échanges, chacune repart avec sa composition florale, en attendant le prochain atelier sur d'autres thèmes.

Cette activité divertissante qui permet d'apprendre à confectionner des compositions florales sera proposée une fois par mois avec toujours un thème différent.

Nous vous invitons à venir partager cet instant festif.

Les ATELIERS SCRAPBOOKING des 16 novembre 2019 et 8 février 2020

Les deux derniers ateliers « scrapbooking » proposés par l'association HaudiCom se sont tenus les samedis 16 novembre 2019 et 8 février 2020, celui de février étant plus particulièrement destiné aux enfants.

Et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que les animatrices, Magali, Valérie, Peggy et les organisatrices se retrouvent à la salle Monique de l'Odéon pour accueillir les inscrits. Celles-ci prennent de leur temps libre pour partager leur passion et préparer ce moment de convivialité. Comme à chaque fois, elles se rendent avant l'heure prévue pour préparer chaque atelier afin que tout soit prêt quand les participants se présenteront à la salle.

Pour l'atelier des enfants, cinq filles et un garçon se sont montrés impatients de réaliser leur propre création sur le thème de « joyeux anniversaire ». Quelques adultes « confirmés » se sont associés à cet atelier pour le plaisir de tous.

Pour les petits comme pour les grands, nos animatrices donnent, avec beaucoup d'attention, les explications nécessaires pour mettre en valeur une ou des photos choisies avec soin. Et c'est toujours passionnément qu'elles prodiguent leurs bons conseils pour aider à élaborer ce qui deviendra un « chef d'œuvre » aux yeux notamment de nos jeunes créateurs.

Il faut préciser que les adultes ont déjà pu pratiquer dans de précédents ateliers, mais pour les enfants, c'est leur première découverte « scrap ».

Susana et Martine sont là pour l'intendance, proposer un café ou un jus de fruit. Des scappeuses viennent également apporter leur aide. Les adultes, comme les enfants, prennent place et écoutent attentivement les différentes étapes pour réussir leur jolie carte ou leur page 30x30 pour mettre en valeur une ou plusieurs photos. Chacun s'affaire méthodiquement et laisse libre cours à sa créativité.

Sur la base d'un même thème, ce sont des réalisations très variées et toutes aussi jolies les unes que les autres, qui sont présentées en fin d'atelier. Les enfants, tous fiers de montrer à leur maman leur jolie page terminée, sont aussi bien curieux de voir ce que les adultes, présents à leurs côtés, ont pu créer.

Pour clôturer ces ateliers, l'association HaudiCom propose une boisson et une part de gâteau « fait maison » par les organisatrices, qui apportent toute leur bonne humeur et leur enthousiasme à la réussite de ces ateliers.

Aussi, nos animatrices réfléchissent déjà aux thèmes des prochaines sessions. Les idées ne manquent pas ! Et n'hésitez pas, même si c'est la première fois, à venir « scrapper » et partager ce moment tout à fait sympathique.



AMÉNAGEMENTS

Poursuite des travaux à la mairie

Après une saison très chargée, consacrée en priorité à l'entretien des espaces verts et autres travaux d'aménagement en extérieur, nos employés communaux ont, avec l'arrivée de l'hiver, pu libérer un peu de temps et poursuivre les travaux d'intérieur dans la mairie.

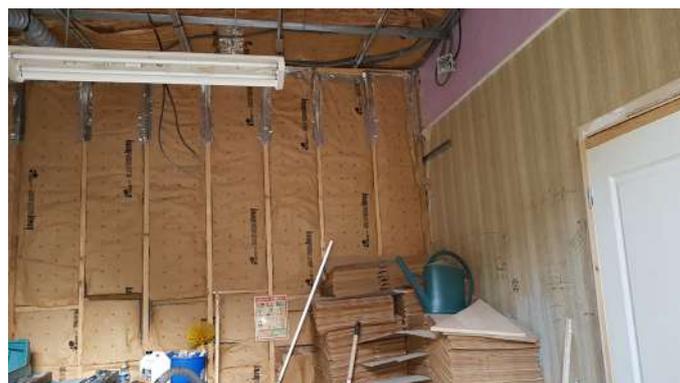


Ainsi, suite à la mise en « accessibilité handicapés » et la réalisation de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, Jacky Hummel et Vincent Bertoux, nos agents techniques, se consacrent actuellement à la réfection de la cage d'escalier par l'isolation des circulations dans le couloir et l'accès aux étages (salle de réunion et grenier). Au-delà du confort et de l'aspect plus agréable des espaces, ce sont également des économies d'énergie qui sont attendues.



Si le temps le permet, le futur bureau du maire prévu à gauche en entrant dans la mairie, devrait pouvoir être terminé pour un meilleur accueil des administrés lors de leurs rencontres avec le maire ou ses adjoints, ou autre rendez-vous pour les chantiers en cours.

La qualité des travaux réalisés est à souligner et l'équipe technique est particulièrement remerciée.



Remplacement des portes des garages communaux

La commune dispose de cinq garages qu'elle met en location depuis bon nombre d'années. Cependant, compte tenu de leur vétusté, les portes ont dû être changées. Ainsi, les locataires peuvent apprécier aujourd'hui un confort d'usage retrouvé.

Ces garages sont situés près de l'église et rendent bien des services aux personnes qui en ont besoin. Les tarifs ont été revus (cf : Conseil municipal du 7 juin 2019) et sont proposés à 90€ par trimestre. Deux garages sont actuellement disponibles. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.



L'antenne Orange

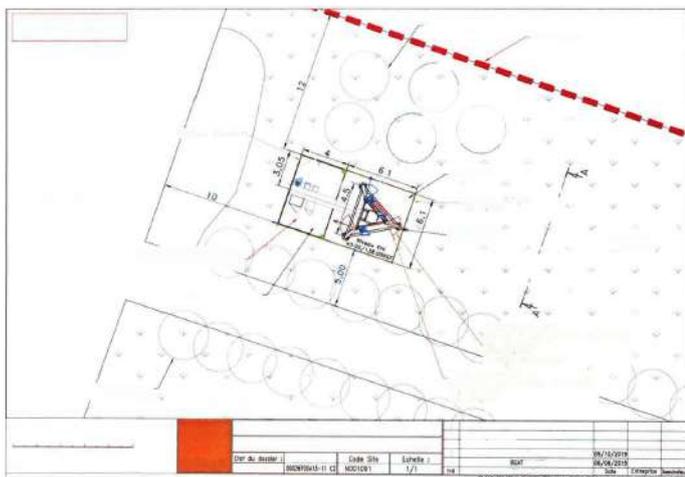
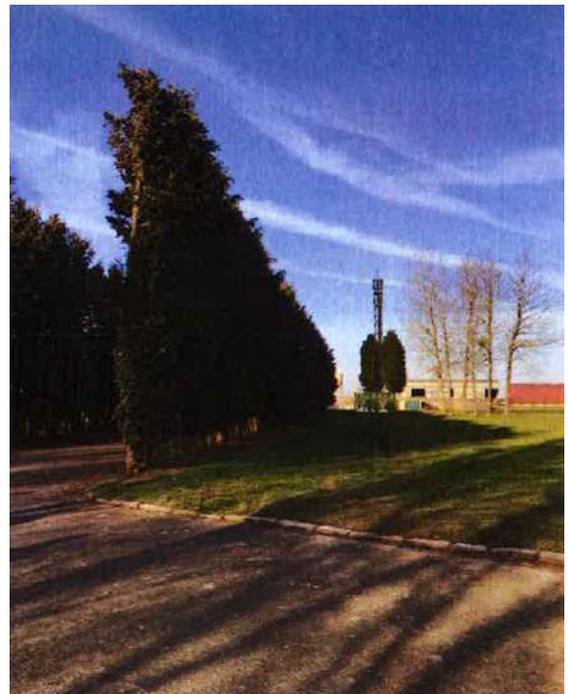
Compte tenu des difficultés pour utiliser les téléphones portables dans la commune, dues à une zone de non couverture importante sur notre secteur et des avancements techniques dans ce domaine, la municipalité a été contactée par Orange et a entamé les démarches pour implanter une antenne-relais téléphonique sur notre territoire.

Après diverses propositions, et pour tenir compte des recommandations du Conseil départemental de l'énergie, c'est le terrain situé entre l'allée du cimetière et le château d'eau qui a été retenu.

À ce jour le permis de construire a été accordé. Comme il se doit, il est affiché sur le lieu de la future édification.

Après les sondages du terrain concerné, les travaux vont pouvoir commencer.

Il est prévu que l'antenne soit opérationnelle en avril 2020. L'opérateur Free devrait également l'utiliser par la suite.



La brigade numérique

MA GENDARMERIE EN LIGNE !

Une question ? Besoin de nous contacter ?

UN CONTACT NUMERIQUE 7J/7 ET 24H/24... la brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien.

- **RENSEIGNER**... apporter des réponses à l'utilisateur dans tous les domaines...
- **PREVENIR**... aider et informer sur de nombreuses thématiques...
- **ORIENTER**... guider l'internaute dans ses démarches...

COMMENT NOUS CONTACTER ? www.gendarmerie.interieur.gouv.fr puis choisir « Brigade numérique »
A suivre : la prise de RDV en ligne sur l'annuaire service-public.fr avec la brigade la plus proche de son domicile, pour certaines démarches avec un gendarme est en cours d'expérimentation, en Ile-et-Vilaine et dans le Loiret .

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.

La mare de la Grande Rue

L'aménagement de la mare de la grande rue a commencé il y a quelque temps déjà.
Il a été confié à la société Constant Roussel, qui a remporté le marché.

Ces travaux visent à maintenir la fonction de mare et ainsi de constituer une réserve incendie.
Bien que la finalisation de ces travaux tarde un peu, à ce jour, plus de 90 % sont effectués.

Avant les fêtes de fin d'année, l'enrobé sur l'emplacement réservé au stationnement des véhicules d'incendie a été réalisé.
Le remplissage de la réserve d'eau va être effectué avec de l'eau du réseau et, en accord avec les services d'incendie de Bresles, les essais de pompage vont

être réalisés afin de valider le fonctionnement de l'installation.

Ensuite, des panneaux seront installés précisant que cet emplacement est réservé aux services de secours et la contenance de cette réserve.



Des actes d'incivilité

Malheureusement, ce sont des faits que nous préférons ne pas devoir relayer dans notre bulletin.

Mais, il est important de dénoncer le comportement irresponsable de certains jeunes, notamment de notre commune, qui, probablement pour « s'amuser », tantôt allument des feux tout près des murs de notre salle des fêtes ou sur le revêtement de sol de l'aire de jeux destinée à nos enfants, et tantôt arrachent la barrière de sécurité de la mare près du terrain de foot puis jettent les planches dans l'eau.

Sur notre city stade, nos jeunes sportifs ont été contraints et forcés de ramasser des déjections canines avant de pouvoir l'utiliser.

Toutes ces incivilités sont regrettables et peuvent faire l'objet d'une sanction. Une réflexion sur la surveillance de la voie publique et des lieux ouverts au public pourrait prochainement être menée.

Mais, tout simplement, pour le bien-être de tous, respectons et faisons respecter notre village et ses installations mises à notre disposition et à celle de nos enfants.



ÉVÈNEMENTS

La commémoration du 11 novembre



En ce 11 novembre 2019, journée de commémoration de la victoire et de la paix, hommage à tous les « Morts pour la France », étaient présents le Maire, les conseillers municipaux, les anciens combattants, l'Harmonie HaudiCoeur, les pompiers, le corps enseignant et de nombreux habitants de la commune.

Devant le monument aux morts, les noms des soldats de la commune morts au combat ainsi que les noms des militaires morts pour la France au cours des douze derniers mois ont été énumérés par Serge DACHON et un enfant.

Sylvain FRENOY, Maire de HAUDIVILLERS a ensuite lu le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

Accompagné par la musique de l'Harmonie HaudiCoeur, l'ensemble du cortège s'est rendu au cimetière pour s'y recueillir.

La cérémonie s'est terminée par un morceau de musique de l'Harmonie accompagnée par quelques musiciens de la Vaillante de Saint Quentin, très apprécié par les personnes présentes.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette journée.



Deux chœurs et une harmonie

Le samedi 9 novembre, en soirée, nous avons eu droit à un beau concert gratuit en l'église de Haudivillers.

En effet, le Chœur Aquilon, le Chœur des Sources et l'Harmonie HaudiCoeur se sont alliés pour nous offrir, dans l'ordre, l'interprétation de morceaux chantés, puis d'autres joués par les musiciens, pour finir par plusieurs morceaux tous ensemble.

Le rythme était léger, dynamique et d'autant plus prenant que les morceaux étaient connus. L'acoustique était parfaite. L'assistance s'est levée pour applaudir et demander les rappels.

Une soirée de qualité, bien agréable, qui s'est terminée à la salle Monique de l'Odéon pour le verre et la brioche de l'amitié. Merci de nous avoir offert ce concert !



Le marché de Noël

Notre marché de Noël, organisé par la commission Fêtes et Cérémonies et l'association HaudiCom, a encore eu un grand succès pour sa troisième année. Plus d'une vingtaine d'exposants et de créateurs se sont donné rendez-vous à la salle polyvalente pour rencontrer un public venu nombreux !

Comme chaque année, des espaces sont réservés aux artisans des environs et c'est l'occasion de découvrir et de mettre à l'honneur des talents locaux (tableaux, sujets de Noël, bijoux, produits bien-être, bougies, idées cadeaux, créations en bois, ...). Nos habitués sont contents de revenir chaque année participer à notre marché de Noël, toujours dans une bonne ambiance et un aimable accueil comme il se doit, le tout dans un décor réalisé par l'atelier floral, particulièrement remarqué.

Le Père Noël, quant à lui, avait sa superbe petite demeure « chauffée » par une belle cheminée, avec un coin photo bien sympathique pour les enfants.

L'ouverture du Marché de Noël a commencé avec le concert de l'harmonie HaudiCœur, suivi par quelques chants de Noël, entonnés par les enfants des écoles accompagnés de leurs institutrices.

Restauration sur place avec notre traditionnelle tartiflette réalisée par l'équipe des commissions Fêtes et cérémonies & HaudiCom, huîtres, buvette



avec son appréciable vin chaud et crêpes pour la gourmandise des petits comme des grands.

Nouveauté cette année, Sébastien le magicien passait dans les allées pour faire des tours de magie, laissant les gens perplexes, tandis que les plus jeunes pouvaient se faire faire un magnifique maquillage artistique ou aller faire un tour de poney.

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite de ce marché de Noël en assurant le montage des barnums, la tenue des stands : buvette, tartiflette, crêpes etc... Les coulisses du marché de Noël fourmillent de gens dévoués à leur village et au bien-être de ses habitants...

Merci également aux nombreux visiteurs !



Haudivillers s'illumine

Noël, c'est aussi le temps des décorations dans notre village avec la mobilisation des uns et des autres pour embellir les rues, la salle des fêtes, la mairie et l'église avec les décorations « maison » et les illuminations de la commune qui devraient être plus nombreuses les prochaines années.



Vous avez probablement remarqué que l'entrée de la mairie a été particulièrement agrémentée de deux superbes sapins et que les fenêtres de la mairie se sont vêtues de jolies compositions. Au pied de l'église, une « forêt » est apparue avec ses petits animaux en bois et son majestueux sapin offert par les personnes vendant des sapins à Lafraye. Depuis plusieurs années, une équipe de bénévoles se dévoue pour nous présenter ces belles décorations. Les agents techniques de la commune sont eux aussi sollicités pour aider à la mise en place des décorations extérieures.



Un temps fort est à souligner pour la décoration de la salle Monique de l'Odéon. Lors d'un atelier floral spécifique, les participantes ont, avec l'appui de nos animatrices, laissé libre cours à leur imagination pour la réalisation de couronnes venant superbement



décorer de jolis cadres illuminés. Des dentelles en feutres blanches ont orné la salle pour donner un petit air de paysage enneigé et créer ainsi une ambiance chaleureuse.

A l'intérieur de l'église, c'est avec admiration que l'on a pu découvrir une superbe crèche réalisée par Bernard Lebesgue.



Les maisons ont aussi attiré notre regard par leurs jolies lumières scintillantes. Certaines ont été particulièrement remarquées et, dans cette période magique de Noël, ont largement illuminé notre village pour cette fin d'année.

Le père Noël a été ravi lors de son passage dans notre village !

Bravo à toutes et à tous...

Le colis des aînés

Pour la 3ème année, le Centre Communal d'Action Sociale, avec la participation du Maire et du Conseil municipal de notre village, a organisé un goûter dansant avec « Aline et Christophe », destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans.

C'est l'occasion de se connaître mieux, d'échanger des idées et d'écouter des suggestions, devant une tasse de café, un jus de fruit, une petite gourmandise ...

Ou encore une petite danse.

Monsieur le Maire a souhaité ses vœux de santé et des bonnes fêtes de fin d'année à tous. Au total 140 colis gourmands ont été distribués pour apporter quelques douceurs aux fêtes de fin d'année. Une attention toujours très appréciée...



L'arbre de Noël des enfants

Monsieur le Maire et le Conseil municipal proposaient, ce dimanche 8 décembre, un après-midi récréatif à 84 enfants de la commune, depuis l'âge nourrisson jusqu'à l'année des onze ans (nés en 2008 jusqu'en 2019).

La salle polyvalente était bien remplie par les enfants et leurs parents pour profiter d'un spectacle interactif sur le thème « Lutin Lili Court » animé par THÉÂTRE LES FLEURS VOLANTES.



« C'est l'histoire de Lutin Lili qui voulait présenter au Père Noël son dernier jouet dont il est le plus fier, avant que ce dernier ne parte pour faire son tour du monde des cadeaux. Mais voilà qu'une panne de réveil va tout changer à son projet... »

Après le spectacle, le Père Noël est arrivé à pied. Les enfants l'attendaient avec impatience ! Il a pu remettre à chacun d'eux un jouet avec un sachet de friandises.

Les parents en ont profité pour prendre en photo leur(s) enfant(s) avec le Père-Noël près du magnifique sapin.

Cet après-midi s'est terminé par un goûter de Noël avant que chaque enfant reparte avec son cadeau, le regard émerveillé.

Nous remercions les participants de l'atelier floral qui ont réalisé le superbe décor de la salle polyvalente.

La cérémonie des vœux du Maire



Le Conseil municipal n'a pas failli à la tradition.

Le jeudi 16 janvier 2020, les haudivilloises et haudivillois étaient réunis dans la salle Monique de l'Odéon pour la cérémonie des vœux du Maire. Ils sont venus nombreux, les élus des communes voisines et de la CAB, les enseignantes, les pompiers, les présidents et les membres des Associations...

Accompagné par l'équipe municipale, notre Maire Sylvain FRENOY a présenté le bilan des réalisations de 2019 et a souhaité ses vœux à toutes et à tous pour la nouvelle année.

M. Gérard HEDIN a pris ensuite la parole en tant que vice-président de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, suivi de Mme Anne FUMERY pour le Conseil Départemental, pour terminer par Mme Chanez HERBANNE, conseillère régionale.

Notre sénateur, M. Olivier PACCAUD nous a rejoints au cours de la soirée qui s'est prolongée autour du verre de l'amitié accompagné de délicieux petits fours.

Ce moment de rencontre et de convivialité permet de consolider les liens entre haudivillois et aussi de rencontrer les nouveaux arrivants de la commune.

LE COIN DES ENFANTS

La semaine du goût des GS/CP et CP/CE1

À l'occasion de la semaine du goût, les classes de GS/CP et CP/CE1 ont travaillé sur le chocolat. Les élèves ont appris comment le chocolat était fait : de la graine du cacao au chocolat. Ils ont aussi goûté au :

- chocolat blanc
- chocolat amer à 98%
- chocolat à la menthe
- chocolat à la fleur de sel
- chocolat à l'orange
- chocolat au riz soufflé

Les élèves ont eu l'occasion de découvrir les saveurs : amère, salée, sucrée. Ils ont aussi cuisiné le chocolat : un brownies, de la mousse, un browkies, des barres chocolatées.



La semaine du goût dans la classe des Petits/Moyens

Tout au long de cette semaine, nous avons cuisiné et dégusté la pomme sous toutes ses saveurs : crue, en compote, en chausson, en crumble, en tarte. Des parents sont venus dans notre classe, nous avons passé de bons moments. Nous avons débuté la semaine par une cueillette de

pommes dans le jardin de Marion.

Notre semaine s'est clôturée par la venue du CHEF PÂTISSIER : Marianne Goalard «Les ateliers de Marianne» (Beauvais) qui a partagé un temps de pâtisserie avec nous afin de nous transmettre son art culinaire.



Le ciné rural

En coopération avec le ciné rural, les classes du RPI ont assisté à une séance de cinéma, à l'occasion de Noël, le mardi 17 décembre à la salle des fêtes d'Haudivillers. Les élèves de PS, MS, GS et CP ont regardé « Ernest & Célestine » et les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 « Abominable ».

Le goûter de Noël

Vendredi 20 décembre, les élèves du RPI étaient rassemblés à l'école d'Haudivillers. À cette occasion, les enfants ont assisté à des spectacles réalisés par les plus grands.

Les élèves de la classe de CE2/CM1 ont présenté une lecture des trois petits cochons en utilisant un tableau à conter avec des personnages fabriqués par leur soin.

La classe de CM1/CM2 a travaillé sur le conte du petit chaperon rouge, les élèves ont raconté le conte à l'aide d'un kamishibai qu'ils ont confectionné.

Les spectateurs ont été très attentifs et ont beaucoup apprécié ce moment.

Tous les enfants ont ensuite joué à des jeux de société. Un goûter offert par l'association des parents d'élèves a clôturé cet après-midi festif.



NOTRE VILLAGE



HAUDIVILLERS. — Rue de la Grande-Vallée.
buc

Collection Bouquillion



CADRE DE VIE

Vive le cinéma rural !

En 2019, le choix des films fut difficile.

En effet, les nouveaux films à l'affiche ne correspondaient pas vraiment aux goûts de notre public. Et puis, les films généralement conçus pour des grands succès n'ont pas rassemblé le nombre de spectateurs habituel. Par exemple, **Le Dindon**, avec Dany Boon, a comptabilisé seulement 242 000 entrées en France.

Et pourtant, à Haudivillers, la fréquentation ne cesse d'augmenter.

En 15 séances, nous avons réunis 666 spectateurs, ce qui donne une moyenne de 44 spectateurs par séance... alors que celle des 86 communes adhérentes est de... 39.

Il faut reconnaître que les enseignantes ont beaucoup dopé ces chiffres avec les 4 séances scolaires qui ont rassemblé 238 enfants. Elles reconnaissent que le cinéma rural leur offre beaucoup de facilités en termes de transport, distance, organisation et pour un coût attractif. Nous resterons toujours à leur disposition pour les servir.

Côté « Grand Public », notre année 2020 commence relativement bien, malgré un choix de films limité.

102 spectateurs en cumul pour **Joyeuse Retraite !** projeté le 4 janvier, **La Belle Époque** le 25 janvier, et **Les Vétos** le 29 février.

Et c'est tant mieux ! Ce succès, c'est à vous que nous le devons.

C'est pour vous que nous nous donnons la peine d'organiser ces séances, et votre assiduité nous comble. Soyez-en remerciés.



VIE PRATIQUE

INFORMATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les démarches de permis de conduire en ligne

- Perte du permis de conduire
- Détérioration du permis de conduire
- Vol du permis de conduire
- Renouvellement du permis de conduire

Pour une demande de renouvellement / duplicata de permis de conduire en ligne pour perte, vol ou détérioration, il vous faut :

1. Remplir le formulaire en ligne
2. Envoyez vos pièces justificatives par courrier
3. Vous recevez votre permis

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous connecter sur :

www.permisdeconduire.ants.gouv.fr



INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2020

Ecoles intercommunales "maternelle et primaire" - Rentrée scolaire 2020-2021

HAUDIVILLERS



Inscription des élèves nés en 2017 et des nouveaux élèves arrivant dans la commune d'Haudivillers.

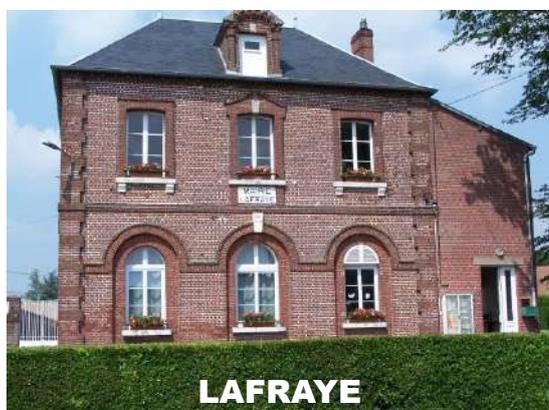
Les inscriptions des élèves Petite Section se feront à l'école d'Haudivillers le 10 avril auprès de **la directrice Mme Henault.**

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour inscrire les futurs élèves, en contactant l'école primaire d'Haudivillers au n° de tél suivant : **03.44.80.37.36.** ou par mail à l'adresse suivante : **ce.0600525v@ac-amiens.fr**

Prévoir les documents suivants :

- le certificat d'inscription de la mairie de votre domicile
- le carnet de santé de votre enfant
- le livret de famille

Pour le dossier d'inscription à la cantine et à l'accueil périscolaire s'adresser à la **mairie de Lafraye.**



LAFRAYE



FOUQUEROLLES



SECURITE SOCIALE
l'Assurance
Maladie
OISE

Une **SEULE** adresse
pour nous écrire

CPAM Oise
1 rue de Savoie - BP 30326
60013 BEAUVAIS Cedex

Une adresse postale unique

Quel que soit votre lieu de résidence ou votre agence habituelle, vos courriers doivent être envoyés à cette adresse.

Attention ! Une adresse erronée entraîne un retour de vos courriers par la Poste.

ameli.fr



LE PASS BAFA OU BAFA

Qu'est-ce que le Pass'BAFA et Pass'BAFA Citoyens ?

L'accompagnement des jeunes oisiens, dans le financement des frais des stages de formation aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur (BAFA et BAFA), est une des priorités que le Conseil départemental s'est fixé et a pour objectifs : de renforcer l'autonomie, l'esprit citoyen, la prise de responsabilités des jeunes, de faciliter l'accès à de premières expériences professionnelles et de créer du lien, toujours dans l'esprit d'associer un droit à un devoir. Dans ces perspectives et fort de l'expérience des **Pass Citoyens** déjà mis en place, le Conseil départemental de l'Oise met en place une **aide directe forfaitaire de 300 €** destinée aux jeunes oisiens majeurs, pour les aider à **financer les frais des stages de formation** aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur (BAFA et BAFA).

Le bénéficiaire s'engage à effectuer **une contribution de 35 heures** au service des structures du secteur non marchand de l'Oise telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements
- autres personnes morales de droit public
- organismes de droit privé à but non lucratif (association loi 1901, ateliers et chantiers d'insertion, organismes de sécurité sociale, comité d'entreprise, fondation,...)
- et personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public (établissements de soins,...), respectant les principes de laïcité et de neutralité politique.

Pour bénéficier du dispositif

Vous devez :

- être âgé de 18 à 25 ans révolus pour le BAFA et de 21 à 27 ans révolus pour le BAFA à la date de dépôt du dossier de candidature
- être domicilié dans l'Oise (hors résidences scolaire et universitaire) ou avoir un foyer fiscal parental situé dans l'Oise

Les critères d'attribution

Il appartient au bénéficiaire de prendre contact avec la structure souhaitée pour en arrêter les modalités (calendrier, mission) avant le dépôt de sa candidature.

Après notification écrite de l'acceptation de la candidature par le Conseil départemental, une convention de partenariat tripartite est établie entre le Département, le bénéficiaire de l'aide et la structure.

Le bénéficiaire dispose d'un délai d'un an, à compter de la date d'acceptation de sa candidature, pour effectuer son action citoyenne qui pourra être fractionnée - le fractionnement ne pourra toutefois pas être inférieur à une journée de 7 heures.

Le Département se réserve le droit d'ajourner le dossier si le délai est supérieur à 1 an.

Pour plus de renseignements cliquez sur le lien suivant :

<http://www.oise.fr/pass-bafa-bafd-citoyen/>



L'eau potable dans notre commune

La gestion de l'eau potable à Haudivillers est un sujet qui pose question car, depuis quelque temps, nous sommes dans l'obligation d'assurer la distribution de l'eau potable en alimentant notre château d'eau par le biais du syndicat des eaux d'Essuilles-Saint-Rimault. Pourquoi ?

L'interrogation des administrés est légitime et mérite quelques explications sur les difficultés rencontrées par notre commune.

Il faut savoir que l'eau potable distribuée est pompée dans des ressources souterraines qui proviennent de l'infiltration des eaux de pluie dans une couche de terrain perméable. Cette

nappe d'eau souterraine est contenue dans un sol ou une roche réservoir originellement poreuse ou fissurée, et suffisamment perméable pour que l'eau puisse y circuler librement.

L'eau potable, qui alimente en temps normal notre village, est prélevée par pompage à 50m de profondeur dans la nappe phréatique (nappe du Seno-Turonien). Cette aquifère, lors d'un contrôle en 2017, disposait d'une hauteur d'eau de 7m. Lors des cycles saisonniers réguliers, une amplitude de 2 à 4 m est observée. Les variations sur plusieurs années restent modérées.

La production

La production d'eau potable est assurée par un puits artésien dans lequel se trouve une pompe de refoulement qui alimente le réservoir du château d'eau d'une capacité de 120 m³.

A Haudivillers, un arrêté préfectoral du 03/10/1986 autorise, en fonction des besoins à satisfaire et de la ressource disponible, à prélever un débit maximal de 12 m³/h. Cet arrêté définit également le périmètre de protection immédiat ainsi que ceux qui sont rapprochés et éloignés. À l'intérieur de ces périmètres, les activités y sont interdites ou réglementées.

Le problème rencontré actuellement dans la production d'eau est, qu'à deux reprises en l'espace de 3 ans, la pompe a grillé. Celle-ci est, a priori, protégée en cas de manque d'eau. Pour vérifier le fonctionnement de ce pompage et l'état du puits, une étude s'avère nécessaire. Elle doit permettre d'inspecter le forage qui pourrait par exemple présenter un colmatage. Une étude des détails du fonctionnement de l'installation, voire de la courbe du niveau du puits, devrait également apporter des éléments précieux.



Dans l'attente de retrouver un fonctionnement correct, la commune d'Haudivillers a établi une interconnexion avec le syndicat des eaux d'Essuilles-Saint-Rimault, permettant d'alimenter notre château d'eau.

L'eau prélevée ne doit pas porter atteinte à la santé de celui qui la consomme et doit respecter des limites et des références de qualité au robinet du consommateur. Ainsi, une filière de traitement par UV (Ultra-Violet) est en place à Haudivillers alors que le syndicat d'Essuilles-Saint-Rimault dispose d'un système de traitement au chlore.

Le traitement d'une eau souterraine dépend de ses caractéristiques naturelles (présence ou non de fer, manganèse....) et de la pollution d'origine anthropique (nitrate, pesticides ...) qu'elle subit. Le traitement à mettre en œuvre est donc un traitement adapté à la pollution rencontrée, par conséquent spécifique à chaque point de prélèvement.

La distribution

L'eau traitée est distribuée aux usagers par l'intermédiaire d'un réseau qui doit être géré au mieux par la collectivité pour éviter que la qualité de l'eau qui y circule ne se dégrade. Des contrôles sanitaires de surveillance de la qualité de l'eau potable sont réalisés régulièrement au point de captage, en production et en distribution.

Ces analyses sont réalisées par des laboratoires agréés par le ministère chargé de la Santé, sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de l'Oise, et le résultat global est communiqué lors des conseils municipaux.

Pour davantage d'informations sur la masse d'eau souterraine, vous pouvez utiliser le lien :

<https://ades.eaufrance.fr/fmasseseau/2009/FRHG205.pdf>

Des aigrettes à Haudivillers

Les grandes aigrettes sont en nette expansion depuis plusieurs années en France où il est de plus en plus fréquent de les voir à l'intérieur des terres.

On peut les voir assez régulièrement sur le Beauvaisis, mais jamais avec un effectif aussi important que celui observé à Haudivillers. Les observations se font principalement de 1 à 4 individus maximum ensemble, notamment autour des communes de Troissereux, Milly sur Thérain et Montreuil sur Thérain.

En vallée du Thérain on les trouve ici et là, parfois en compagnie de leur plus petite cousine, la moins gracieuse aigrette garzette et le commun héron cendré, de la même famille, celle des ardéidés.



Ce sont des oiseaux sociables qui se réunissent la journée aux gagnages.

Normalement, les aigrettes, oiseaux des marais, se nourrissent principalement de poissons, amphibiens et invertébrés. Mais l'utilisation de pesticides a provoqué l'appauvrissement de cet écosystème, obligeant les aigrettes à migrer vers les champs et s'adapter à la biodiversité de leur écosystème où elles trouvent des micromammifères.

Le groupe d'une dizaine, présent de manière assidue dans les cultures à l'heure de midi, profite de la manne alimentaire assez importante de parcelles respectueuses de l'environnement, essentiellement constituée de campagnols.

Dès la tombée de la nuit, elles s'envolent vers un dortoir non loin où d'autres aigrettes convergent pour passer la nuit dans les arbres. A l'aube, elles repartent se nourrir.

D'un blanc immaculé, elles se détachent visuellement très bien du milieu où elles se trouvent. Élégantes, pures de ligne, immobiles, dressées de toute leur hauteur, elles sont très farouches.

Dans le passé, leur beauté leur a été funeste. Dotées de la parure féérique de leurs plumes nuptiales, elles ont subi pendant longtemps les persécutions de l'homme qui les chassait pour leurs délicats atours (la plumasserie).

Leur croissance dorénavant bien établie, elles embellissent nos monotones cultures et ravivent de leur grâce les hivers grisâtres.





FOCUS SUR LA GESTION DIFFERENCIEE

Dans le cadre d'un dossier professionnel, Alexandre Boucher doit réaliser une action sur la gestion différenciée, Pour cela, il a choisi notre commune et vous apporte quelques explications à ce sujet.

Mais que veut dire cette définition :

La gestion différenciée est apparue dans les années 90, elle est de plus en plus entendue dans les conversations de gestion du patrimoine. Mais il n'existe pas de définition précise.

Ce terme regroupe des techniques socio-culturelles, bio écologiques et ce afin de limiter la gestion horticole intensive.

La gestion différenciée opère beaucoup de changement pour les agents techniques communaux (évolution du métier), les élus (évolution de la gestion des espaces), le citoyen (évolution du cadre de vie).

Une méconnaissance provoque des mécontentements et des réactions négatives.

« L'herbe qui pousse entre les dalles, au bas des murs, ce n'est pas propre, c'est dangereux (glissades, refuges d'insectes qui piquent...) ... »



« Les rues ne sont plus entretenues, l'herbe pousse librement »

« Où passent mes impôts si les espaces publics ne sont plus entretenus ? »

La gestion différenciée c'est travailler autrement donc réagir autrement :

« Ce n'est pas un abandon de l'entretien mais au contraire une préoccupation de la santé et du cadre de vie des riverains »



« Les rues seront entretenues différemment »

« Créer un cadre de vie agréable tout en respectant nos ressources naturelles »

Dans une actualité où tous les chefs d'états prennent conscience qu'il est maintenant temps de faire quelque chose, la gestion différenciée est notre écologie au niveau local. En effet, ce plan aura pour but de travailler autrement et ensemble sous condition d'une communication pour que tous les habitants du village parlent de la même chose. J'ai déjà à mon niveau rencontré nos agents techniques pour connaître leurs pratiques actuelles en matière de tonte, désherbage, taille des végétaux... à l'issue un plan de désherbage sera proposé.

Dans un deuxième temps en accord avec les élus municipaux des zones de fleurissement avec des essences locales et pérennes seront proposées.

Tout ça aura pour but d'attirer la biodiversité tout en rendant agréable notre village. Il est difficile d'expliquer ce plan de gestion différenciée en quelques lignes, comme la communication est la clé de la réussite, je n'hésiterai pas à solliciter la salle communale en soirée pour informer la population par une projection et organiser un débat à ce sujet.

Mais également faire des opérations ponctuelles qui seront à définir.

Pour résumer, tout le monde sera acteur à son niveau pour améliorer le cadre de vie de notre commune et peut-être aller jusqu'au concours de fleurissement des communes tout en étant respectueux de l'environnement.

La gestion différenciée étant un vaste domaine, je reste à votre écoute pour répondre aux questions que vous vous poserez.

Contact : M.boucher.alexandre@outlook.fr ou par téléphone 07 77 72 21 20 (après 18h)

NOTA :

Durant plusieurs semaines, j'arpenterai la commune muni d'un appareil photo, afin de soutenir ce projet par des exemples concrets.



Recette

Champignons farcis au beurre de noisette

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 20 mm

Ingrédients pour 4 personnes :

24 champignons de Paris

½ cube de bouillon de volaille

2 feuilles de laurier

Beurre (pour le plat)

Pour le beurre de noisette :

100 g de beurre

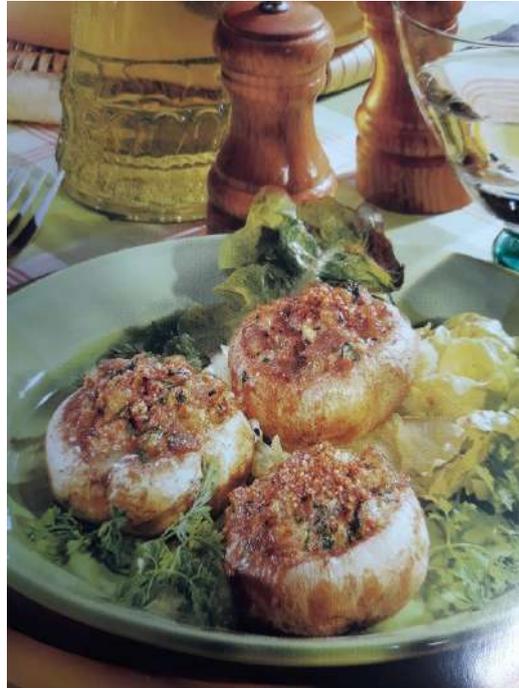
30 g de noisette en poudre

4 gousses d'ail

2 échalotes

1 petit bouquet de persil

Sel, poivre



- Lavez les champignons, ôtez le bout terreux et séparez les têtes des queues.
- Dans une casserole, portez à ébullition 20 cl d'eau, puis ajoutez le demi-cube de bouillon de volaille émietté. Mettez les têtes de champignon dans la casserole. Ajoutez les feuilles de laurier. Portez à ébullition et faites cuire 10 minutes à feu vif sans couvrir.
- Pendant ce temps, préparez le beurre noisette. Pelez les gousses d'ail et les échalotes. Hachez finement les queues de champignon avec l'ail et les échalotes. Lavez et hachez le persil de façon à en obtenir 2 cuillères à soupe. Mélangez le tout, ajoutez-y les noisettes en poudre et le beurre. Salez et poivrez généreusement cette farce. Faites chauffer le four à 240°C, th 8. Beurrez un plat allant au four.
- Égouttez les têtes de champignon et remplissez-les de farce. Rangez les têtes sur le plat à four et versez dans le fond un peu du liquide de cuisson des champignons.
- Glissez le plat dans le four et faites cuire 10 minutes.



Astuce : choisissez de gros champignons de même calibre et ayant la tête bien refermée sur le pied, afin de les farcir plus facilement.

Pour changer : vous pouvez aussi parfumer vos champignons avec des noix ou des amandes en poudre.

La canicule...



Aurons-nous la canicule cet été ? Mais comment définissons-nous qu'il s'agit de canicule ?

C'est tout d'abord une forte chaleur qui oscille au-dessus de 20° la nuit et 33° la journée, selon les services météorologiques. Ensuite, cette chaleur persiste pendant au moins 3 jours, voire plus.

Les **symptômes** sont nombreux. Il y a épuisement chez la personne, surtout âgée, allant jusqu'à des sueurs abondantes, un teint livide, des vertiges, des écoulements, des envies de vomir, des douleurs à la tête, une anémie et une lassitude, un trouble du sommeil.

Pendant cette période, le corps a du mal à se refroidir.

Il faut alors prendre quelques **précautions** pour supporter les inconvénients de la canicule. En premier lieu, il est recommandé de stopper toute activité et de s'immobiliser dans un emplacement frais, de ne pas entamer d'activité intense pendant un certain temps, s'hydrater en buvant de l'eau ou du jus de fruit. Attention à l'**insolation** qui peut aller jusqu'à la perte de connaissance et une forte fièvre. Les enfants y sont plus sensibles. Aussi, l'ombre sera recherchée. En second lieu, il faudra humidifier son corps, une douche froide ou un bain frais sera le bienvenu. Et il y a plus grave, le **coup de chaleur** qui peut être mortel. La température du corps atteint 40°C, voire plus. Celui-ci peut se manifester parce que le corps est déshydraté et empêche ainsi la transpiration. Les personnes les plus exposées sont les personnes âgées, celles dont le travail demande des efforts physiques pénibles et les sportifs. Le coup de chaleur qui survient suite à un épuisement dû à la chaleur peut s'amplifier brusquement et sans prévenir. Alors, si la canicule arrive cet été, je me prémunis de toutes ces précautions.

Forte chaleur

Forte chaleur : ne couvrez pas la poussette de votre bébé avec un linge !



Durant les périodes de forte chaleur, il est impératif de ne pas couvrir la poussette de votre bébé avec un drap ou un linge. Lorsque les températures extérieures sont élevées, il est important de protéger les personnes les plus fragiles comme les enfants. Néanmoins, certains réflexes parfois répandus peuvent s'avérer contre-productifs et très dangereux.

Utiliser un linge pour couvrir la poussette : une pratique dangereuse

Recouvrir la poussette ou le landau avec un linge pour protéger son enfant du soleil produit l'effet inverse de celui souhaité. En effet, le linge utilisé ne laisse pas passer suffisamment d'air pour ventiler le bébé et la température peut augmenter très rapidement. Cela provoque alors un effet de « fournaise » qui peut entraîner coup de chaud et déshydratation pour le bébé exposé à une chaleur étouffante, et ceci seulement en quelques minutes.

Les bons réflexes

Pour éviter ce risque d'effet de serre et protéger votre enfant des rayons du soleil, privilégiez une ombrelle placée au-dessus de l'habitacle et laissant circuler l'air, ou utilisez la capote de la poussette s'il y en a une. De même, avant de sortir, pensez à lui mettre un chapeau, des lunettes de soleil et de la crème protectrice. Enfin, faites-le boire régulièrement, même lorsqu'il n'a pas soif et mouillez-lui le corps plusieurs fois par jour.

Dictons picards par François Beauvy

Bos vert, pain ter, sope à l'oignon, roène moèson

Bois vert, pain tendre, soupe à l'oignon, ruinent la maison. Autrement dit, il ne faut pas vivre au-dessus de ses moyens. Ce dicton est connu dans tout l'ouest et le nord du Beauvaisis et dans l'Amiénois.

Cacheux, pêcheux, tindeux, troès métiers d'gueux

Chasseurs, pêcheurs et braconniers sont trois métiers de gueux. Le mot gueux signifie fripon. Ce dicton remonte à l'Ancien Régime, époque où la chasse et la pêche étaient réservées à la noblesse.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !

Recette :
 Prenez un texte
 Remplacez tous les e, E, é, è par 3
 Les t par 7
 Les s par 5
 Les a par 4
 Un dernier petit pour corser le tout, les r par 6
 Minuscule ou majuscule et le tour est joué...



H3 ! Bonjou6 monsi3u6 l'Hiv36 !
 Ç4 f4is4i7 long73mp5...
 Bi3nv3nu3 5u6 no763 73663
 M4gici3n 7ou7 bl4nc.
 - L35 mon74gn35 7'35p364i3n7
 L35 54pin5 pl3ur4i3n7
 L35 46rmo7735 5'indign4i3n7
 63vi3nd64-7-il j4m4i5 ?
 - M35 p4tin5 5'3nnuy4i3n7
 M35 p37i75 5ki5 4u55i
 On 374i7 7ou5 inqui375
 63vi3nd64-7-il j4m4i5 ?
 - H3 ! Bonjou6 mon5i3u6 l'Hiv36 !
 Ç4 fa4s4i7 long73mp5 ...
 Bi3nv3nu 5u6 no763 73663
 M4gici3n 7ou7 bl4nc.



Sudoku

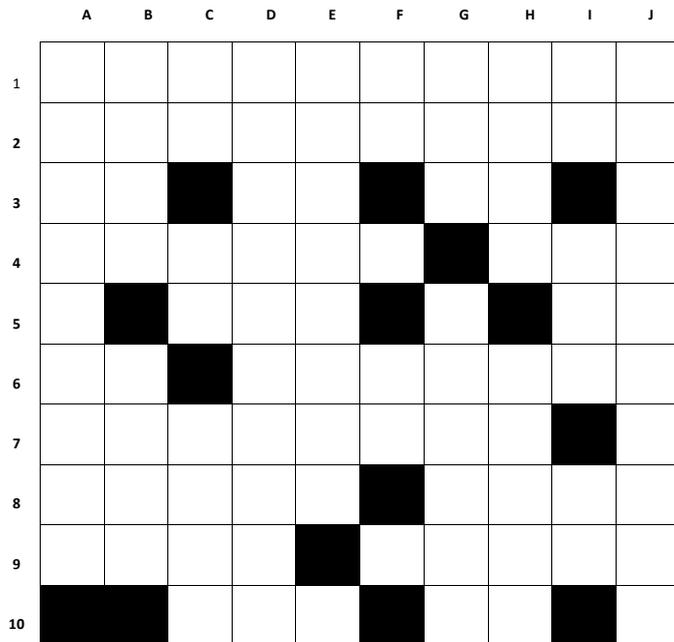


			3	4				2
				8		3	5	
		4						8
	3			9		5		6
		5	1		3	7		
9		6		7			4	
4						8		
	9	8		3				
2				5	7			



1	7		8	6	5			2
		2		9				
		4	3	2			7	5
	2				3		9	6
4		6				5		7
7	9		5				3	
3	4			5	9	8		
				7		4		
6			2	3	4		5	9

GRAND CROISE



Horizontalement :

- Promoteur de la pomme de terre.
- Souvent là quand il y a des éclairs.
- Terminaison verbale. Drame nippon. Article étranger.
- En rémoulade. Base d'infusion.
- Taxe. Sur la portée.
- Branché. Goût du pays.
- Fait le café.
- Sons réfléchis. Caisse.
- Le bonnet le protège. Ouf.
- Précis. Voiture qui avait de l'allure.

Verticalement :

- Telles certaines baguettes.
- Ventilé. Belle fête.
- République libanaise. Bords du lac. Fleuve frontalier.
- Soupe italienne.
- Tuées comme des bêtes.
- Négation. Initiales de chez nous.
- Support de balle. Pâté en feuilles.
- Mille-pattes. Au lait en dessert.
- Avant la matière. Le petit est chéri. Titane.
- Repasserions au chaud.

Trouvez les 7 différences



SOLUTIONS



7	8	9	3	4	5	6	1	2
6	1	2	7	8	9	3	5	4
3	5	4	6	1	2	9	7	8
1	3	7	2	9	4	5	8	6
8	4	5	1	6	3	7	2	9
9	2	6	5	7	8	1	4	3
4	7	1	9	2	6	8	3	5
5	9	8	4	3	1	2	6	7
2	6	3	8	5	7	4	9	1



1	7	3	8	6	5	9	4	2
5	6	2	4	9	7	3	1	8
9	8	4	3	2	1	6	7	5
8	2	5	7	4	3	1	9	6
4	3	6	9	1	2	5	8	7
7	9	1	5	8	6	2	3	4
3	4	7	6	5	9	8	2	1
2	5	9	1	7	8	4	6	3
6	1	8	2	3	4	7	5	9

Hé ! Bonjour monsieur l'Hiver !
 Ça faisait longtemps...
 Bienvenue sur notre terre
 Magicien tout blanc.
 - Les montagnes t'espéraient
 Les sapins pleuraient
 Les marmottes s'indignaient
 Reviendra-t-il jamais ?
 - Mes patins s'ennuyaient
 Mes petits skis aussi
 On était tous inquiets
 Reviendra-t-il jamais ?
 - Hé ! Bonjour monsieur l'Hiver !
 Ça faisait longtemps ...
 Bienvenu sur notre terre
 Magicien tout blanc.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	A	R	M	E	N	T	I	E	R
2	R	E	L	I	G	I	E	U	S	E
3	E	R		N	O		E	L		C
4	C	E	L	E	R	I		E	A	U
5	U		C	S	G		F		M	I
6	I	N		T	E	R	R	O	I	R
7	T	O	R	R	E	F	I	E		I
8	E	C	H	O	S		A	U	T	O
9	S	E	I	N		E	N	F	I	N
10			N	E	T		D	S		S

NUMÉROS UTILES



Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Hôpital : 03 44 11 21 21
EDF : 0810 347 948



www.3237.fr

CALENDRIER MANIFESTATIONS

MARS

SAMEDI 21

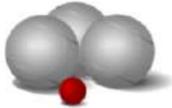
- 

SAMEDI 28

- Concert de printemps
«HaudiCoeur»

DIMANCHE 29

- Concours de pétanque
en doublette
«La Pétanque Haudivilloise»



AVRIL

SAMEDI 11

- Chasse aux œufs
«Nos Enfants d'Abord»

LUNDI 13

- Brocante
«Odi-Jeun» et «le Club
Sportif d'Haudivillers»

SAMEDI 25

- 

MAI

MARDI 5

- Concert à l'église

VENDREDI 8

- Cérémonie commémorative

DIMANCHE 10

- Événement sportif Haudi-Trail
«Amicale des sapeurs Pompiers»

DIMANCHE 24

- Concours de pétanque
en faveur de la lutte contre
le cancer
«La Pétanque Haudivilloise»



SAMEDI 30

- 

JUIN

VENDREDI 12

SAMEDI 13

- Tournoi de foot
«Le Club Sportif d'Haudivillers»



SAMEDI 20

- Fête de l'été
«Odi-Jeun»

SAMEDI 27

- Kermesse des écoles

DIMANCHE 28

- Spectacle
«Haudi sur Scène»

JUILLET

SAMEDI 11 AU 14 - Fête communale

DIMANCHE 19 - Concours de pétanque
«La Pétanque Haudivilloise»



SÉANCES DE CINÉMA RURAL 2020



Les horaires seront confirmés au fur et à mesure. A priori, la séance commence à 20h00 durant la saison hivernale et à 20h30 durant les beaux jours d'été. Aussi, certaines séances peuvent bénéficier de la projection de 2 films.

Samedi 21 Mars
Samedi 25 Avril
Samedi 30 Mai

Samedi 19 Septembre
Samedi 31 Octobre
Samedi 28 Novembre

MOTO and CO
BEAUVAIS

Vous accueil
du mardi au samedi
de 9h à 12h et 14h à 19h

**Votre spécialiste moto, scooter et quad
toutes marques!**

ATELIER
PREPARATION MOTEUR
ACCESSOIRES
ROUTE ET CROSS
VEHICULES NEUFS
ET OCCASIONS

YAMAHA/KTM/SUZUKI/KAWA/HONDA/GASGAS/KYMCO/RIEJU/
PIAGGIO/GILERA/VESPA/APRILIA/TGB/MSK/DERBI...

EXCLUSIF!

Gamme sportswear
FOX
Hommes-Femmes-
Enfants - Bagagerie

www.motoandco.fr - 13 RN1 - 60 000 ALLONNE - 03 44 45 23 26

AC Décor

Peinture
Navallement
Revêtement sols et murs

Décoration
Vitrerie

6 bis rue Emile hainaut 60510 Haudivillers
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12
ac.decor@sfr.fr

Aurélien SOREL

EARL du Vieux Moulin
N° Agrément 2016-0003

06.07.02.64.33.
sorel.aurelien@orange.fr



**VIDANGE
FOSSE SEPTIQUE
FOSSE TOUTES EAUX
BAC A GRAISSE...**

GARAGE AUTIQUET

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente vehicules neuf et occasions

Réparations toutes marques

18 rue de la poste
60510 HAUDIVILLERS

Tél/Fax : 03 44 80 40 31
thierry.autiquet@orange.fr



GLACET S.A.R.L.



- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions
- Location Pelles et Tracto-Bennes
- Mini-pelle

1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES
Portable : 06 85 43 95 07
Tél. 03 44 80 39 09 • Fax 03 44 80 15 02

CONCEVOIR
CRÉER
ENTRETIENR



**GAUDION
PAYSAGE**

Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr
03 44 07 14 27

COIFF' STYLE

Coiffure mixte & Esthétique



03.44.79.13.03
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et
de 14h à 18h30
le vendredi: de 9h à 18h30 et
le samedi: de 9h à 17h

ACHAT - VENTE - LOCATION



**AGENCE BRESLES
IMMOBILIER**

www.bresles-immobilier.fr

LA **ITRINE D'AGNETZ**

www.agnetz-immo.fr

03.44.07.58.01

Rédaction
Martine RIVOLIER, Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana CLERGET, Lysiane MARCHADOUR, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL, Bruno HUMMEL, Geraldine DEGEITERE
Mise en page : Corinne CARLO et Adrien CLERGET

FREAKS

contact@assofreaks.fr
www.assofreaks.fr